

PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDBORF, SINGER, SOHMER, FISCHER. GRUNEWALD. MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES. 715 RUE DU CANAL.

PIANOS MATHUSHEK SANS EGAUX PARFAITS PHILIP WERLEIN, Ltd. 614-616, RUE DU CANAL.

VENTES A L'ENO N.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNOUCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

Peter Schulz et Margarete Schulz, sa femme.

No 56,025 Cour Civile de District Division 2.

PAR JACOB A. REINACH, Encompteur-Bureau, 638 Allée Commerciale, et se vendra à l'enchère publique à la Cour Civile de District Division 2, le mardi 12 mai 1898, à midi, conformément à un ordre de la Cour Civile de District Division 2, daté et signé le 14 avril 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante propriété décrite:

Ce cottage double portant les numéros municipaux 3516 et 3518 sur l'angle des rues Piété et Desiré, dans le Troisième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Grandhomme, (maintenant Duplaine), Piété, Desiré et Levée, (maintenant Royale), et désigné par le No 4 sur un plan dressé par l'architecte et le notaire, le 2me jour de mai dernier et déposé comme plan 297 dans le bureau de T. Guyot, ancien notaire, pour référence. Le dit lot ayant mesura américaine 34 pieds de face à la rue Grande Homme (maintenant Duplaine) sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Etant la propriété de Peter Schulz et Margarete Schulz, C. M. Long, par acte pardevant T. Guyot, ancien notaire, le 29 novembre 1898, et les taxes de 1898 devant être payées par l'acquéreur au moment du prix de l'adjudication et un dépôt de 20 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant F. Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur. 17 avril-17 21 24-mai 18 15 à date.

PAR LE CONSTABLE.

M. Feitel vs Geo. S. Gilbert.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA

Nouvelle-Orléans. No 36,628 -En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District Division 2, le mardi 12 mai 1898, à midi, conformément à un ordre de la Cour Civile de District Division 2, daté et signé le 14 avril 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante propriété décrite:

Un lot de bois de construction, encadré pour portes et fenêtres etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus numéroté et intitulé, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions-Comptant sur les lieux. ED P. FOLEY, Constable de la Première Cour de Cité. 3 mai-3 5 13

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Robert H. Garratt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 56,455 -Division D-Attesté que Catherine L. Markey, veuve de Robert H. Garratt, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de son mari Robert H. Garratt, décédé intestat, vis et par le présent coupé à tous ceux que cela peut concerner l'avoir à décrire, dans les dix jours de ce jour, à l'exception de ceux qui ont été avisés par écrit, de la date de la dite pétition. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier. 7 avril-7 11 16

Succession de J. R. Lued.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 51,366 -Division E-Attesté que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de son mari Joseph Zengel, décédé intestat, vis et par le présent coupé à tous ceux que cela peut concerner l'avoir à décrire, dans les dix jours de ce jour, à l'exception de ceux qui ont été avisés par écrit, de la date de la dite pétition. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier. 3 mai-3 7 12

Succession de John A. Lettice.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 50,899 -Division A-Attesté que John A. Lettice, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de son mari John A. Lettice, décédé intestat, vis et par le présent coupé à tous ceux que cela peut concerner l'avoir à décrire, dans les dix jours de ce jour, à l'exception de ceux qui ont été avisés par écrit, de la date de la dite pétition. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier. 30 avril-29-mai 18

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

Trade Marks. Anyone sending a sketch and description may obtain an opinion free without any charge. We also examine and prosecute for all countries. Patent taken through Munns & Co. receive special notice. Office, 65 7th St. Washington, D. C.

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$1 a year, four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & CO. 361 Broadway, New York

LOUQUE VOUS DESIREZ UN BON CHATEAU, UN PERROQUET PARLANT, UN COLOMBIER, UN GAZON, UN PAYSAN, UN LOUIS BRUNO'S NEW ORLEANS BIRD STORE MARCHAND D'ORLEANS. 319 rue de la Pêche, (à deux portes de la Gare) 2nd floor - 1st

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de \$70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago. \$3,289,091

Pertes payées pour l'incendie de Boston. \$1,427,390

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS: GUSTAF E. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS R. MOORE, O. M. SORTA.

CLARENCE P. LOW, Secrétaire-Président. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.

Successors de la Compagnie d'Assurances du Sud Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Nouveau No 322, vieux No 69 rue Royale.

Capital payé. \$1,000,000.00

Actif des assurances. \$1,000,000.00

Surplus. \$347,000.00

W. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMBY, CHAS. D. FOUCHER, 18 juin 97. OCTAVE LABAREE.

MEUBLES

BON MARCHÉ!

BON MARCHÉ!!

BON MARCHÉ!!!

Boston Furniture Company,

Encoignure Ursulines et Claiborne.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNOUCE JUDICIAIRE.

MARDI, 10 MAI 1898.

Nos 4737-4739 rue Dauphine, P'encoligature de l'avenue Jordan.

P'AR LOUIS A. RICHARDS & Co. - Louis Richards, Encompteur, Bureau No 629 rue Commerce, - MARDI, 10 mai 1898, à midi, à la Cour Civile de District Division 2, conformément à un ordre de la Cour Civile de District Division 2, daté et signé le 14 avril 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante propriété décrite:

Un certain lot de portion de terre ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'île bornée par l'avenue Jordan, les rues Bourgoine, Duplaine et Sillers, et désigné comme lot No 233, anciennement 13 composé d'une partie des lots 8, 9, 10, 11 et 12, du plan original, et désigné par la lettre A, sur un certificat du voyer fait par A. De Armas, député voyer de cette ville, en date du 8 avril 1885 et annexé à un acte passé pardevant F. Zengel, notaire, le 30me jour d'avril 1885, mesurant au pied américain (50) cinquante pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de (139) cent trente-neuf pieds (1) un pouce et (3) trois lignes et de face à l'avenue Jordan entre lignes parallèles et de face à l'avenue Jordan. Les améliorations consistent d'une grande bâtisse en bois à étage ayant une profondeur, avec avant-courant toute l'année, quatre ansix jolies chambres et un large garage couvert, et de la cour et y a hangar, courtes, caves etc.

Sur le lot de face qui touche à la maison principale est un shop en bois à un étage qui a été en usage pendant longtemps comme shop de bonnet, banquette sur la rue Dauphine est couvert avec des planches et est pavé avec ciment, sur l'avenue Jordan; 1 tout en bon état.

Conditions - Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste du prix s'il y en a un en un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur payable en un ou deux billets à l'ordre de l'acquéreur avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, le tout garanti par les biens de l'acquéreur et par son approuvé pour un prêt et un prêt sur hypothèque et hypothèque sur les autres clauses usées les de garantie. L'a taxes pour l'année courante, 1898, seront payées par l'acquéreur dix pour cent du prix de son adjudication seront déposés avec l'acquéreur pour l'année courante de cette ville. Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur. 7 avril-9 10 17-11-mai 8 9 10

ÉTAT DE LA LOUISIANE - COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS. No 56,297 -En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District Division 2, le mardi 12 mai 1898, à midi, conformément à un ordre de la Cour Civile de District Division 2, daté et signé le 14 avril 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante propriété décrite:

Un certain lot de portion de terre ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'île bornée par l'avenue Jordan, les rues Bourgoine, Duplaine et Sillers, et désigné comme lot No 233, anciennement 13 composé d'une partie des lots 8, 9, 10, 11 et 12, du plan original, et désigné par la lettre A, sur un certificat du voyer fait par A. De Armas, député voyer de cette ville, en date du 8 avril 1885 et annexé à un acte passé pardevant F. Zengel, notaire, le 30me jour d'avril 1885, mesurant au pied américain (50) cinquante pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de (139) cent trente-neuf pieds (1) un pouce et (3) trois lignes et de face à l'avenue Jordan entre lignes parallèles et de face à l'avenue Jordan. Les améliorations consistent d'une grande bâtisse en bois à étage ayant une profondeur, avec avant-courant toute l'année, quatre ansix jolies chambres et un large garage couvert, et de la cour et y a hangar, courtes, caves etc.

Sur le lot de face qui touche à la maison principale est un shop en bois à un étage qui a été en usage pendant longtemps comme shop de bonnet, banquette sur la rue Dauphine est couvert avec des planches et est pavé avec ciment, sur l'avenue Jordan; 1 tout en bon état.

Conditions - Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste du prix s'il y en a un en un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur payable en un ou deux billets à l'ordre de l'acquéreur avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, le tout garanti par les biens de l'acquéreur et par son approuvé pour un prêt et un prêt sur hypothèque et hypothèque sur les autres clauses usées les de garantie. L'a taxes pour l'année courante, 1898, seront payées par l'acquéreur dix pour cent du prix de son adjudication seront déposés avec l'acquéreur pour l'année courante de cette ville. Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur. 7 avril-9 10 17-11-mai 8 9 10

VAPEURS.

Mauderville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 9 avril 1898.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée de la Cour Civile de District pour l'arrondissement de l'avenue Jordan.

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4:45 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS.

Mauderville, Lewisburg, Madisonville, et Old Landing les dimanches et les mercredis.

Partira de la Cour Civile de District pour l'arrondissement de l'avenue Jordan.

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4:45 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne Directe au Havre, Paris (France).

Partant tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., du Canal No 4, près de North River, rue Morton.

LA TOULONNAISE 14 mai.

LA GASCOGNE 21 mai.

LA BRETAGNE 28 mai.

LA GUYONNE 4 juin.

LA TOULONNAISE 11 juin.

LA GASCOGNE 18 juin.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3, FOWLING GREEN, N. Y.

S. E. FREVOST, 45 rue Baronne, 1216 - Agent Général au Sud.

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

FRANKBOURGER. Mercredi, 11 mai.

LOUISIANA. Mercredi, 18 mai.

LA TOULONNAISE. Mercredi, 25 mai.

LA GASCOGNE. Mercredi, 1er juin.

LA BRETAGNE. Mercredi, 8 juin.

LA GUYONNE. Mercredi, 15 juin.

LA TOULONNAISE. Mercredi, 22 juin.

LA GASCOGNE. Mercredi, 29 juin.

LA BRETAGNE. Mercredi, 6 juillet.

LA GUYONNE. Mercredi, 13 juillet.

LA TOULONNAISE. Mercredi, 20 juillet.

LA GASCOGNE. Mercredi, 27 juillet.

LA BRETAGNE. Mercredi, 3 août.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNOUCE JUDICIAIRE

Vente d'un grand assortiment de meubles de maison de valeur.

AUSSI, UN BUGGY.

Mme C. L. Hodding vs C. E. Painter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 54,332 -En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procédera à la vente aux enchères publiques sur les biens de l'acquéreur désigné, le MERCREDI le 18 mai 1898, à 10:30 A. M., de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste Anne entre Royale et installations, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Assés-Un Buggy. Saisi dans l'affaire ci-dessus, et désigné par le No 1 sur un plan dressé par l'architecte et le notaire, le 14 avril 1898, et déposé comme plan 297 dans le bureau de T. Guyot, ancien notaire, pour référence. Le dit lot ayant mesura américaine 34 pieds de face à la rue Grande Homme (maintenant Duplaine) sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Etant la propriété de Peter Schulz et Margarete Schulz, C. M. Long, par acte pardevant T. Guyot, ancien notaire, le 29 novembre 1898, et les taxes de 1898 devant être payées par l'acquéreur au moment du prix de l'adjudication et un dépôt de 20 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant F. Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur. 17 avril-17 21 24-mai 18 15 à date.

PAR LE CONSTABLE.

ANNOUCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Sixième District.

Connue comme les Nos 3717 et 3723 rue Association entre Amelia et Peniston.

William Oswald vs John T. Hall et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 55,816 -En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procédera à la vente à l'enchère publique à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le mardi 12 mai 1898, à midi, conformément à un ordre de la Cour Civile de District Division 2, daté et signé le 14 avril 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante propriété décrite:

Un certain lot de portion de terre ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île bornée par l'avenue Jordan, les rues Bourgoine, Duplaine et Sillers, et désigné comme lot No 233, anciennement 13 composé d'une partie des lots 8, 9, 10, 11 et 12, du plan original, et désigné par la lettre A, sur un certificat du voyer fait par A. De Armas, député voyer de cette ville, en date du 8 avril 1885 et annexé à un acte passé pardevant F. Zengel, notaire, le 30me jour d'avril 1885, mesurant au pied américain (50) cinquante pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de (139) cent trente-neuf pieds (1) un pouce et (3) trois lignes et de face à l'avenue Jordan entre lignes parallèles et de face à l'avenue Jordan. Les améliorations consistent d'une grande bâtisse en bois à étage ayant une profondeur, avec avant-courant toute l'année, quatre ansix jolies chambres et un large garage couvert, et de la cour et y a hangar, courtes, caves etc.

Sur le lot de face qui touche à la maison principale est un shop en bois à un étage qui a été en usage pendant longtemps comme shop de bonnet, banquette sur la rue Dauphine est couvert avec des planches et est pavé avec ciment, sur l'avenue Jordan; 1 tout en bon état.

Conditions - Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste du prix s'il y en a un en un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur payable en un ou deux billets à l'ordre de l'acquéreur avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, le tout garanti par les biens de l'acquéreur et par son approuvé pour un prêt et un prêt sur hypothèque et hypothèque sur les autres clauses usées les de garantie. L'a taxes pour l'année courante, 1898, seront payées par l'acquéreur dix pour cent du prix de son adjudication seront déposés avec l'acquéreur pour l'année courante de cette ville. Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur. 7 avril-9 10 17-11-mai 8 9 10

ÉTAT DE LA LOUISIANE - COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS. No 56,297 -En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District Division 2, le mardi 12 mai 1898, à midi, conformément à un ordre de la Cour Civile de District Division 2, daté et signé le 14 avril 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante propriété décrite:

Un certain lot de portion de terre ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'île bornée par l'avenue Jordan, les rues Bourgoine, Duplaine et Sillers, et désigné comme lot No 233, anciennement 13 composé d'une partie des lots 8, 9, 10, 11 et 12, du plan original, et désigné par la lettre A, sur un certificat du voyer fait par A. De Armas, député voyer de cette ville, en date du 8 avril 1885 et annexé à un acte passé pardevant F. Zengel, notaire, le 30me jour d'avril 1885, mesurant au pied américain (50) cinquante pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de (139) cent trente-neuf pieds (1) un pouce et (3) trois lignes et de face à l'avenue Jordan entre lignes parallèles et de face à l'avenue Jordan. Les améliorations consistent d'une grande bâtisse en bois à étage ayant une profondeur, avec avant-courant toute l'année, quatre ansix jolies chambres et un large garage couvert, et de la cour et y a hangar, courtes, caves etc.

Sur le lot de face qui touche à la maison principale est un shop en bois à un étage qui a été en usage pendant longtemps comme shop de bonnet, banquette sur la rue Dauphine est couvert avec des planches et est pavé avec ciment, sur l'avenue Jordan; 1 tout en bon état.

Conditions - Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste du prix s'il y en a un en un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur payable en un ou deux billets à l'ordre de l'acquéreur avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, le tout garanti par les biens de l'acquéreur et par son approuvé pour un prêt et un prêt sur hypothèque et hypothèque sur les autres clauses usées les de garantie. L'a taxes pour l'année courante, 1898, seront payées par l'acquéreur dix pour cent du prix de son adjudication seront déposés avec l'acquéreur pour l'année courante de cette ville. Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur. 7 avril-9 10 17-11-mai 8 9 10

ÉTAT DE LA LOUISIANE - COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS. No 56,297 -En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District Division 2, le mardi 12 mai 1898, à midi, conformément à un ordre de la Cour Civile de District Division 2, daté et signé le 14 avril 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante propriété décrite:

Un certain lot de portion de terre ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'île bornée par l'avenue Jordan, les rues Bourgoine, Duplaine et Sillers, et désigné comme lot No 233, anciennement 13 composé d'une partie des lots 8, 9, 10, 11 et 12, du plan original, et désigné par la lettre A, sur un certificat du voyer fait par A. De Armas, député voyer de cette ville, en date du 8 avril 1885 et annexé à un acte passé pardevant F. Zengel, notaire, le 30me jour d'avril 1885, mesurant au pied américain (50) cinquante pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de (139) cent trente-neuf pieds (1) un pouce et (3) trois lignes et de face à l'avenue Jordan entre lignes parallèles et de face à l'avenue Jordan. Les améliorations consistent d'une grande bâtisse en bois à étage ayant une profondeur, avec avant-courant toute l'année, quatre ansix jolies chambres et un large garage couvert, et de la cour et y a hangar, courtes, caves etc.

Sur le lot de face qui touche à la maison principale est un shop en bois à un étage qui a été en usage pendant longtemps comme shop de bonnet, banquette sur la rue Dauphine est couvert avec des planches et est pavé avec ciment, sur l'avenue Jordan; 1 tout en bon état.

Conditions - Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste du prix s'il y en a un en un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur payable en un ou deux billets à l'ordre de l'acquéreur avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, le tout garanti par les biens de l'acquéreur et par son approuvé pour un prêt et un prêt sur hypothèque et hypothèque sur les autres clauses usées les de garantie. L'a taxes pour l'année courante, 1898, seront payées par l'acquéreur dix pour cent du prix de son adjudication seront déposés avec l'acquéreur pour l'année courante de cette ville. Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur. 7 avril-9 10 17-11-mai 8 9 10

ÉTAT DE LA LOUISIANE - COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS. No 56,297 -En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District Division 2, le mardi 12 mai 1898, à midi, conformément à un ordre de la Cour Civile de District Division 2, daté et signé le 14 avril 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante propriété décrite:

Un certain lot de portion de terre ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'île bornée par l'avenue Jordan, les rues Bourgoine, Duplaine et Sillers, et désigné comme lot No 233, anciennement 13 composé d'une partie des lots 8, 9, 10, 11 et 12, du plan original, et désigné par la lettre A, sur un certificat du voyer fait par A. De Armas, député voyer de cette ville, en date du 8 avril 1885 et annexé à un acte passé pardevant F. Zengel, notaire, le 30me jour d'avril 1885, mesurant au pied américain (50) cinquante pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de (139) cent trente-neuf pieds (1) un pouce et (3) trois lignes et de face à l'avenue Jordan entre lignes parallèles et de face à l'avenue Jordan. Les améliorations consistent d'une grande bâtisse en bois à étage ayant une profondeur, avec avant-courant toute l'année, quatre ansix jolies chambres et un large garage couvert, et de la cour et y a hangar, courtes, caves etc.

Sur le lot de face qui touche à la maison principale est un shop en bois à un étage qui a été en usage pendant longtemps comme shop de bonnet, banquette sur la rue Dauphine est couvert avec des planches et est pavé avec ciment, sur l'avenue Jordan; 1 tout en bon état.

Conditions - Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste du prix s'il y en a un en un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur payable en un ou deux billets à l'ordre de l'acquéreur avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, le tout garanti par les biens de l'acquéreur et par son approuvé pour un prêt et un prêt sur hypothèque et hypothèque sur les autres clauses usées les de garantie. L'a taxes pour l'année courante, 1898, seront payées par l'acquéreur dix pour cent du prix de son adjudication seront déposés avec l'acquéreur pour l'année courante de cette ville. Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur. 7 avril-9 10 17-11-mai 8 9 10

ÉTAT DE LA LOUISIANE - COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS. No 56,297 -En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District Division 2, le mardi 12 mai 1898, à midi, conformément à un ordre de la Cour Civile de District Division 2, daté et signé le 14 avril 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante propriété décrite:

Un certain lot de portion de terre ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'île bornée par l'avenue Jordan, les rues Bourgoine, Duplaine et Sillers, et désigné comme lot No 233, anciennement 13 composé d'une partie des lots 8, 9, 10, 11 et 12, du plan original, et désigné par la lettre A, sur un certificat du voyer fait par A. De Armas, député voyer de cette ville, en date du 8 avril 1885 et annexé à un acte passé pardevant F. Zengel, notaire, le 30me jour d'avril 1885, mesurant au pied américain (50) cinquante pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de (139) cent trente-neuf pieds (1) un pouce et (3) trois lignes et de face à l'avenue Jordan entre lignes parallèles et de face à l'avenue Jordan. Les améliorations consistent d'une grande bâtisse en bois à étage ayant une profondeur, avec avant-courant toute l'année, quatre ansix jolies chambres et un large garage couvert, et de la cour et y a hangar, courtes, caves etc.

Sur le lot de face qui touche à